

800 élus de France comptent sur les 14 députés et sénateurs qui se réunissent demain en Commission Mixte Paritaire

- Communiqué de presse du 20 juin 2005 -

La Commission Mixte Paritaire (CMP, réunissant sept sénateurs et sept députés) sur la loi d'orientation sur l'énergie se réunira ce mardi 21 juin. L'adoption par le Sénat de dispositions radicalement différentes de celles de l'Assemblée nationale à propos de l'énergie éolienne a heureusement rendu cette procédure nécessaire.

Les sénateurs ont en effet abandonné le principe d'une puissance minimale de 20 mégawatts (MW) à partir de laquelle EDF est obligée d'acheter les kilowatts produits par un parc éolien. Ce seuil, qui avait été imposé par le biais d'un amendement déposé par 3 députés UMP, rendait impossible la quasi totalité des projets éoliens actuels.

800 élus de tous bords politiques et de 51 départements différents, signataires de la pétition pour l'éolien ci-jointe, comptent sur les 14 membres de la CMP pour suivre les propositions des sénateurs. Ce sont :

- des **sénateurs** et **présidents de Conseils Généraux** : *Raymond COURRIERE (sénateur de l'Aude et maire de Cuxac-Cabardès), André VEZINHET (sénateur et président du Conseil Général de l'Hérault), Claude BERTAUD (sénateur de la Vienne et maire de Benassay), Marie Christine BLANDIN (sénatrice du Nord) ;*
- des **députés** : *Jean-Paul DUPRE (député de l'Aude et maire de Limoux), Jacques BASCOU (député de l'Aude), Yves COCHET (député de Paris - 14ème arrondissement), Joël GIRAUD (député des Hautes-Alpes et vice-président de la région PACA), Augustin BONREPAUX (député et président du Conseil Général de l'Ariège), Gérard ONESTA (député et vice-président du Parlement européen), Marie-Anne ISLER BEGUIN (députée européenne) ;*
- des **élus régionaux** (vice-présidents de région et conseillers régionaux), des **élus départementaux**, de très nombreux **maires** et autres **élus municipaux**.

Ces résultats montrent la forte volonté de nos élus de se positionner pour le développement de l'énergie éolienne dans notre pays et de rejeter le dispositif anti-éolien voté à l'Assemblée nationale le 29 mars dernier.

Ces élus rejoignent ainsi :

- les 91 % de français qui plébiscitent l'énergie éolienne (sondage Louis Harris de mai 2005 pour Rhônealpennergie environnement),
- l'ensemble des Sénateurs français qui ont rejeté le 4 mai 2005, unanimement, le dispositif anti-éolien voté à l'Assemblée nationale,
- les grandes ONG environnementales (*Agir Pour l'Environnement, Les Amis de la Terre, Comité de Liaison Energies Renouvelables, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, France Nature Environnement, Global Chance, Greenpeace, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Association négaWatt, Planète éolienne, Réseau Action Climat - France, Réseau Sortir du Nucléaire et WWF*)

La pétition est toujours téléchargeable à l'adresse suivante :
http://www.planete-eolienne.fr/documents/pe_petition_elus.doc

Contacts presse : 06.60.46.13.11 - federation@planete-eolienne.fr